

Formation préparatoire initiale à l'habilitation électrique niveau BP

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail).

Durée: 11.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnel exécutant devant effectuer des travaux d'ordre non électriques sur des installations photovoltaïques

Prérequis

- Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Accessibilité et délais d'accès

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHPF.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Almouzni Vincent au 07.61.84.59.01 ou par mail : avincent.avenir@gmail.com

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning interentreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Objectifs pédagogiques

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque,
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT,
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques,
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation: BR photovoltaïque et H0.

Contenu de la formation

- 1- La réglementation et les habilitations:
 - Le code du travail,
 - Le champ d'application,
 - La norme NF C 18.510,
 - Les recueils UTE,
 - Les acteurs de prévention,
 - Les différentes opérations,
 - L'environnement de travail,

- Les habilitations électriques,
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique.
- 2- Notions élémentaires d'électricité:
 - Le circuit électrique,
 - Les grandeurs de l'électricité,
 - Le courant continu et alternatif.
- 3- Sensibilisation aux risques électriques:
 - Les statistiques des accidents d'origine électrique,
 - Les causes d'accident d'origine électrique,
 - Les effets du courant électrique,
 - Le comportement en cas d'accident électrique,
 - Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique.
- 4- Opérations dans l'environnement:
 - Généralités,
 - Les différentes zones et les distances de sécurité,
 - Les différents travaux.
- 5- Appareillage électrique photovoltaïque TBT et BT:
 - Les différents appareillages électriques TBT et BT,
 - La fonction séparation,
 - La fonction de protection,
 - La fonction de commande.
- 6- Travaux pratiques et évaluation des connaissances:
 - Mise place d'exercices pratiques,
 - Mise en situation réelle des stagiaires,
 - Évaluations pratiques.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formation délivrée par un professionnel certifié.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix : Nous consulter